Villennes sur Seine

LE MAG

N° 21 • hiver 2026

TRANSITIONS

Villennes
décroche sa 3e fleur
> p. 4

SÉCURITÉ

Vidéoprotection :
la modernisation se poursuit
> p. 7

SPORT

La politique sportive
de Villennes encore distinguée
> p. 22

SOMMAIRE

3. Édito

4. Transitions
- *Villennes décroche sa 3e fleur : une distinction qui consacre un cadre de vie d'exception*

6. Mobilités
- *Avenue Charles-de-Gaulle : un axe essentiel remis à neuf*
- *Vidéoprotection : la modernisation se poursuit*

8. En bref
- *Les grands projets avancent*
- *Démolition d'un mur rue du Coquart*
- *LNPN : le projet va être revu*
- *Inscription en petite section de maternelle et en CP*
- *Inscription en crèche*

9. Santé
- *Isabelle Bazin à la retraite, Romain Michaut la remplace à la pharmacie*

10. Vie municipale
- *Le Souvenir français remet un drapeau à la ville*
- *Élections : des démarches nécessaires pour voter*
- *Grand froid : inscription au registre vigilance*

13. Vie scolaire
- *Cantine : les élèves donnent leur avis*
- *Au Pré-Seigneur, c'était la semaine de tous les goûts*
- *École des Sables : un projet de rénovation en concertation avec les usagers*

14. Vie économique
- *Réouverture de Carrefour city : une nouvelle dynamique pour le centre-ville*
- *Le boulanger de Villennes récompensé pour ses pâtisseries*
- *Zen et Sens déménage rue Parvery*
- *Un véhicule municipal financé par la publicité*
- *Décès du coiffeur Daniel Mégret*
- *Drive by Ju, un chauffeur local pour des trajets sécurisés*

15. En images
- *Village de Noël : joie et féérie pour petits et grands enfants*

18. Jumelage
- *Le jumelage avec l'Écosse se vit ici et là-bas*
- *St Andrew's, le début d'une success story*

19. Jeunesse
- *Le Local labellisé ONZ17*
- *Quand les CMJ se défient*

20. Seniors
- *Semaine bleue, semaine des seniors heureux*
- *Une fin d'année dans la joie et la convivialité*
- *Réouverture de la résidence senior*

22. Sport
- *La politique sportive de Villennes encore distinguée*
- *Un nouveau souffle pour le Villennes Élite Taekwondo*
- *Off golf, un nouveau concept ludique à Villennes*

24. En images
- *Retour sur les derniers événements*

26. Vie associative
- *Un groupe 100% masculin pour changer le regard sur la danse*
- *Formation gratuite pour les associations*

22. Agenda

26. Tribunes

Inscrivez-vous à la newsletter :
www.ville-villennes-sur-seine.fr

Suivez-nous sur :
Mairie de Villennes sur Seine
@villennessurseine

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau
Responsable de la publication : Thomas Chaigne
Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux
Réalisation : Service Communication
Crédits photos : Services municipaux
Impression : Imprimerie Jasson Taboureau
Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié
3 200 exemplaires
Dépôt légal : 1er trimestre 2026

EDITO

Chères Villennoises,
chers Villennois,

En cette fin d'année 2025, Villennes-sur-Seine a été honorée par l'obtention de la 3e fleur au label Villes et Villages Fleuris, une distinction qui récompense la qualité de notre cadre de vie et l'engagement collectif en faveur du végétal et de l'environnement. À cela s'ajoute le maintien du 3e laurier Ville Active et Sportive, confirmant la richesse de notre offre sportive et la dynamique associative qui anime notre territoire.

La fin d'année a également été marquée par des avancées significatives en matière d'aménagement : la réfection de l'avenue Charles-de-Gaulle et la création d'une voie verte contribuent à améliorer la mobilité et la sécurité pour tous. Plusieurs marchés structurants ont été attribués, notamment pour la maintenance du système de vidéoprotection, la réfection de l'église, la construction de deux pistes de padel, ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques, témoignant d'une volonté partagée de préserver notre patrimoine et de favoriser la transition énergétique.

Dans ce numéro du Mag, nous vous proposons également un retour sur les temps forts de ces dernières semaines. La réouverture du Carrefour City, véritable moteur du commerce local, a permis de redynamiser le centre-ville. Le Village de Noël, le voyage du Conseil Municipal des Jeunes en Écosse, les actions culturelles et le repas de Noël des seniors ont illustré l'importance des moments de convivialité et de partage.

Enfin, la démocratie se nourrit de la participation de tous les citoyens : pensez à vous informer et à exercer votre droit de vote les 15 et 22 mars 2026, dates des prochains scrutins pour les élections municipales.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

Villennes décroche sa 3e fleur : une distinction qui consacre un cadre de vie d'exception

Le jury régional du label Villes et Villages Fleuris a attribué à Villennes une 3e fleur, faisant ainsi entrer la commune dans un cercle restreint de villes reconnues pour la qualité remarquable de leur environnement.

Cette distinction salue la cohérence et la détermination de la politique locale en faveur de la nature et du bien-être. Elle valorise une gestion centrée sur la préservation du cadre de vie, l'écologie et une transition énergétique durable. Elle est aussi le fruit du travail des équipes des espaces verts, dont le professionnalisme et l'engagement quotidien permettent à Villennes de rayonner.

La commune s'attache à maintenir une présence végétale continue, avec des aménagements qui évoluent au fil des saisons.

Une gestion adaptée à chaque usage

Les arbres occupent une place de choix, affirmant leur rôle essentiel dans la qualité de l'air, la biodiversité et le bien-être des habitants.

Les espaces verts font l'objet d'une gestion différenciée, adaptée à chaque usage : parcs, squares, cours, berges de Seine… Cette approche s'accompagne d'une politique zéro phyto, d'actions pour économiser et réutiliser l'eau, et de pratiques comme l'écopâturage, favorisant la biodiversité.

Les bulbes ont toujours du succès

Comme traditionnellement début novembre, les Villennois pouvaient retirer, à l'accueil de la mairie, des bulbes de différentes variétés (jonquilles, tulipes, narcisses, -jacinthes…) dans des sachets recyclables.

Taille de la végétation débordante : un geste essentiel

A l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, il est obligatoire d'élaguer régulièrement les plantations de manière à ce qu'elles ne gênent ni le passage des piétons, ni ne cachent les feux de signalisation et les panneaux.

En bordure des voies publiques, l'élagage incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services

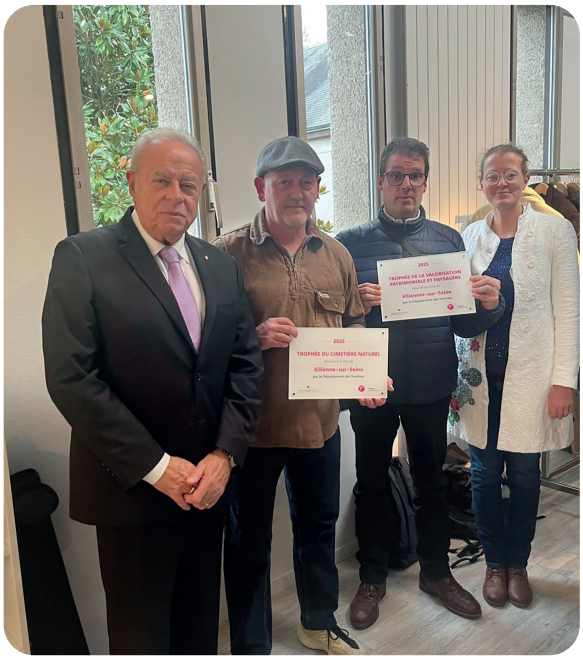

De la visite du jury départemental en juin à la remise des trophées en décembre 2025.

Sur le plan énergétique, la commune poursuit une stratégie bas-carbone : installation de luminaires LED, développement de l'énergie photovoltaïque sur les bâtiments publics, optimisation des consommations énergétiques.

Un environnement unique

La cascade et la grotte du centre-ville, les berges de Seine, les parcs, squares et places sont pensés comme des espaces de partage et de convivialité, offrant aux habitants et visiteurs un environnement unique et harmonieux. Villennes est également Territoire Engagé pour la Nature et labellisée Rivières et Fleuves sans plastique, témoignant d'une volonté forte de préserver ses milieux naturels.

Le cimetière et la valorisation patrimoniale reconnus

Après l'attribution d'une 3e fleur par le jury régional du label Villes et villages fleuris, Villennes a été également récompensée par le jury yvelinois qui lui a remis le trophée du cimetière naturel ainsi que celui de la valorisation patrimoniale et paysagère.

municipaux sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est conseillé de tailler les haies avant le printemps.

En ville, la taille des arbres et des haies est indispensable pour garantir la sécurité des usagers et préserver la cohabitation entre la végétation et les infrastructures. Cette pratique doit être réalisée avec soin, car elle influence directement la santé et la longévité des végétaux.

Différents types de taille existent :

- La taille douce : elle accompagne le développement naturel de l'arbre en supprimant uniquement les petites branches (≤ 5 cm), sans nuire à sa forme.
- La taille radicale : elle consiste à enlever des branches de grosse section, ce qui fragilise l'arbre et réduit sa durée de vie.
- La taille de sécurité : elle élimine les branches dangereuses ou malades.
- La taille de mise au gabarit : elle adapte l'arbre à son environnement pour éviter les conflits avec les infrastructures.

Conséquences des tailles sévères : une taille trop importante affaiblit l'arbre, réduit ses défenses naturelles et peut entraîner des maladies ou des dépérissements. L'arbre réagit en produisant des rejets, ce qui nécessite des interventions répétées.

Avenue Charles-de-Gaulle : un axe essentiel remis à neuf

La réfection de l'avenue Charles-de-Gaulle, engagée par la Communauté urbaine GPS&O à la demande de la Municipalité, va améliorer la qualité des déplacements à Villennes.

Ce projet avait pour objectif de remettre à neuf la voie. La chaussée et les trottoirs ont été refaits à l'identique, avec des bordures mises aux normes pour améliorer l'accessibilité, notamment aux arrêts de bus. Les trottoirs sont désormais entièrement enrobés pour offrir un meilleur confort aux piétons.

Sécurité et mobilité améliorées

Les aménagements de sécurisation ont été ajustés pour se conformer aux réglementations et le nombre de passages piétons a été optimisé. Un plateau surélevé a été intégré pour renforcer la sécurité. Le stationnement conserve le même nombre de places, mais certaines chicanes ont été déplacées pour favoriser l'aménagement cyclable. Des « bypass » ont été installés pour permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité, notamment en montée.

Modernisation des réseaux et éclairage

Avec la réfection, la Municipalité a obtenu l'enfouissement des réseaux électriques, télécom et éclairage public, jusque-là aériens. L'éclairage a été entièrement reconstitué. Ce chantier, attendu de longue date, contribue à améliorer la qualité de vie et la sécurité des déplacements dans Villennes.

Ces travaux devraient être terminés en janvier 2026.

La voie verte bientôt mûre

Débuté cet automne, les travaux devraient être terminés en ce début d'année 2026, offrant ainsi une liaison douce, interdite à la circulation motorisée, entre Villennes et Orgeval. Cet aménagement résulte d'une demande formulée par l'équipe municipale en début de mandat. Il répond à une attente forte des habitants en matière de mobilités douces et de sécurité des déplacements, notamment pour les cyclistes, et s'inscrit dans une logique de cohabitation apaisée entre tous les usagers.

Vignette pour le stationnement résidentiel

La Municipalité propose une vignette qui permet aux résidents de la périphérie du centre-ville de stationner sur les emplacements dits "zone bleue" proches de leur domicile, en apposant simplement leur vignette de stationnement résidentiel. Celle-ci est délivrée dans la limite de 2 par foyer et doit être renouvelée tous les deux ans.

Toutes les infos sur le site de la ville, en scannant ce QR code :

Vidéoprotection : la modernisation se poursuit

La commune a attribué, fin décembre, son marché de maintenance des équipements composant son parc de vidéoprotection.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de modernisation et d'optimisation des coûts, afin de garantir un service performant et durable pour la sécurité des Villennois. Le marché inclut différentes prestations : maintenance préventive, corrective, évolutive et petits travaux.

Bilan annuel

Une fois par an, l'entreprise réalisera un bilan technique exhaustif et contradictoire du dispositif. Dans le cadre de son devoir de conseil, elle devra alerter de tout manquement ou mauvaise exploitation qu'elle pourrait constater lors de ses visites et pouvant remettre en cause le bon fonctionnement des dispositifs.

57

C'est le nombre de caméras sur le parc municipal. Cela correspond à un ratio de 9,5 caméras pour 1 000 habitants, soit plus de 4 fois plus qu'une ville comme Poissy (2,1 pour 1 000 hab.).

Renforcement de la sécurité devant l'école du Pré-Seigneur

Afin d'améliorer la sécurité, le programme du feu devant l'école du Pré-Seigneur a été modifié. Désormais quand les piétons souhaitent traverser, ils appuient sur le bouton dédié, les deux feux passent au rouge et le feu piéton passe au vert.

Violences : un espace web pour les mineurs

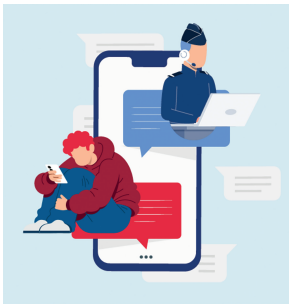

Ce nouvel espace offre aux jeunes victimes ou témoins de violences un accès direct à l'aide dont ils ont besoin. Un tchat disponible 24h/24 permet d'échanger en toute confidentialité avec des policiers formés, capables d'écouter, d'accompagner et d'orienter vers les solutions adaptées.

https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/espace-mineurs-aide-enfants

EN BREF

Les grands projets avancent

D'importants marchés ont été attribués ces dernières semaines, marquant des avancées administratives majeures pour la réalisation de plusieurs grands projets de la commune.

Parmi eux notamment : la réhabilitation de l'église, l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux, la construction de 2 pistes de padel au complexe sportif ou encore la maintenance de la vidéoprotection (voir p.7).

Démolition d'un mur rue du Coquart

Courant décembre, la communauté urbaine GPS&O a fait procéder à la démolition d'un mur qui présentait un risque imminent d'effondrement.

La reconstruction de celui-ci, totalement financée par GPS&O, aura lieu au cours de l'année 2026 (calendrier à l'étude).

LNPN : le projet va être revu

La synthèse des ateliers de proximité organisés dans le cadre du projet de la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) confirme que pour l'instant il n'y a plus de tracés dans les tuyaux, mais une remise à plat des enjeux pour redéfinir les priorités. Une chose est sûre : le projet n'est pas abandonné pour autant par l'Etat. Le comité de pilotage va donc se réunir à nouveau avec un objectif de pédagogie et de clarification du projet. Des études de recalage et de concertation vont également être menées avec les responsables territoriaux afin de définir des tracés avec moins d'impact.

Inscription en petite section de maternelle et en CP

Les inscriptions à l'école maternelle et élémentaire pour la rentrée 2026 sont ouvertes du 12 janvier au 7 février 2026. Les inscriptions concernent les enfants nés en 2023 pour l'entrée en maternelle (petite section) et les enfants nés en 2020 pour l'entrée à l'école élémentaire (CP).

Vous pouvez effectuer votre inscription scolaire sur l'Espace Citoyen : ***https://www.espace-citoyens.net/VILLE-VILLENNES-SUR-SEINE/espace-citoyens/***

Les documents à fournir sont précisés sur le site de la ville / rubrique Enfance & Jeunesse > Vie scolaire > Les écoles et sur votre Espace Citoyen : https://www.espace-citoyens.net/ville-villennes-sur-seine/espace-citoyens/Activites/IndexInfosPratiques

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le service scolaire (scolaire@ville-villennes-sur-seine.fr), en mairie de Villennes-sur-Seine, 36, avenue Foch, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h00. Fermeture le mardi et le mercredi après-midi.

Inscription en crèche

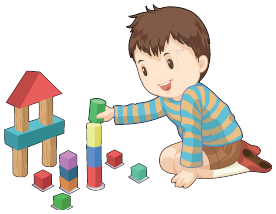

Le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), qui regroupe les communes des Alluets-le-Roi, de Morainvilliers, d'Orgeval et de Villennes, organise les accueils de petite enfance dans deux établissements du territoire : À la Claire Fontaine (80 berceaux / 222, rue de Picquenard à Orgeval) et Les Coccinelles (60 berceaux / 29, rue des Cerisiers à Villennes).

Infos : 06 30 79 31 02 /inscriptions@sivupetiteenfance.fr.

Préinscriptions en ligne via un formulaire simple et sécurisé : https://www.sivupetiteenfance.fr/ (La commission se réunit en mars/avril pour étudier les dossiers).

D'autres établissements de petite enfance proposent des places sur le territoire de Villennes : la crèche parentale Pomme de Reinette, les 2 crèches Montessori et la crèche Poussin-Chaton.

Infos et liste des assistantes maternelles agréées : petiteenfance@ville-villennes-sur-seine.fr

Isabelle Bazin à la retraite, Romain Michaut la remplace à la pharmacie

Pharmacienne historique de Villennes, Isabelle Bazin a passé la main début octobre.

Après presque 30 ans au service des Villennois, d'abord dans la pharmacie du centre puis dans celle attenante à la maison médicale depuis février 2023, Isabelle Bazin et ses associés, Caroline Bierre et Serge Guillin, ont cédé la gestion de la pharmacie le 1er octobre 2025 à Romain Michaut. Le nouveau pharmacien, très attaché à la coordination des soins, est ravi de son arrivée dans une officine liée à une maison médicale qui permet selon lui de fluidifier le parcours de santé des patients. *« La fusion avec l'autre pharmacie de Villennes et son transfert à la maison médicale avait été initiée par Serge Guillin, lui aussi parti à la retraite récemment,* précise Isabelle Bazin. *Ce projet a véritablement facilité les relations avec l'ensemble de professionnels de santé avec qui nous travaillons. »*

Une figure villennoise

De son côté, Isabelle Bazin sera officiellement à la retraite en juin 2026. Arrivée en août 1996 à la pharmacie du centre, elle a donc vu passer bon nombre de Villennois.
Partie prenante dans la vie de la commune, elle avait également tenu la présidence de l'association des commerçants de Villennes pendant 18 ans, participant activement à la tenue des événements municipaux comme la brocante, le marché de Noël, la chasse aux œufs ou encore la Foulée villennoise.

La Maison médicale affiche complet

Avec les dernières arrivées d'Audrey Trifforiot, médecin généraliste, et celles attendues de Julien Benhacoun et Sophie Janier, orthodontistes, tous les locaux de la Maison médicale Madeleine-Brès devraient être utilisés par 33 professionnels de santé. Une aubaine pour les Villennois qui, en plus d'y trouver la pharmacie, peuvent ainsi y consulter 5 médecins généralistes, 1 cardiologue, 1 pédiatre, 2 audioprothésistes, 1 diététicienne, 4 infirmières, 2 kinésithérapeutes/ostéopathes, 2 ostéopathes, 2 orthodontistes, 3 orthophonistes, 2 orthoptistes, 1 pneumologue, 1 podologue, 2 psychologues, 3 psychomotriciennes et 1 sage-femme.

Des massages pour les chiens et les chevaux

Diplômée de la première formation française reconnue par l'état comme physiothérapeute manuel équin et canin, Eva Woittequand, assistante vétérinaire, a développé une activité de massages pour chevaux et chiens. L'objectif est de comprendre au mieux le fonctionnement de l'animal pour mieux l'accompagner physiquement et moralement. *« Lors de mes séances, j'utilise diverses techniques de massage et d'étirement utilisées en kinésithérapie humaine afin d'agir sur la détente musculaire et articulaire de l'animal,* précise Eva Woittequand. *Ayant le bagage d'assistante vétérinaire en plus, je suis en mesure de suivre l'animal dès la croissance en passant par le suivi sportif, la convalescence ainsi que durant les pathologies. »*

Infos : 06 79 08 49 78 - woittequand.eva@gmail.com

Le Souvenir français remet un drapeau à la Ville

À l'occasion des cérémonies du 11 novembre 1918, Le Souvenir français a officiellement remis un drapeau à la commune. Cofinancé, celui-ci sera sorti à l'occasion des prochaines commémorations.

Le partenariat engagé en 2024 avec la commune se poursuit donc. L'association nationale, reconnue d'utilité publique en 1906, a 3 missions : restauration, souvenir et transmission de la mémoire des Morts pour la France. Le comité local veille à la préservation de cette mémoire depuis 1981 et valorise le sens du sacrifice en fleurissant les tombes et en participant aux cérémonies patriotiques. Grâce à ce partenariat, les tombes des morts pour la France sont fleuries à Villennes.

Marcel Djourno, qui assure le lien entre la mairie et le Souvenir français, et Jean-Pierre Laigneau, maire de Villennes, lors des cérémonies du 11 novembre au cimetière.

À l'occasion de la cérémonie organisée sur la place de la Libération, Julien Bocquet, président de l'antenne locale du Souvenir français, a remis le drapeau à Jean-Yves Morin, conseiller municipal et porte-drapeau pour cette occasion.

13 novembre 2015 : 10 ans déjà...

En hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015, la Municipalité a organisé un rassemblement citoyen jeudi 13 novembre sur le parvis de la mairie. À cette occasion, les drapeaux de la ville ont été mis en berne et une minute de silence a été observée.

Au revoir Mme Jenny

Villennoise depuis 1963, Yvette Jenny est décédée lundi 3 novembre 2025 à l'âge de 102 ans. Résidente de La Rose des Vents, elle avait fêté son centenaire le 23 mai 2023 en mairie où une cérémonie avait été organisée afin d'honorer cette femme bien connue de nombreux Villennois et très attachée à notre commune. La Municipalité lui avait remis la médaille de la ville.

Élections : des démarches nécessaires pour voter

Les élections municipales 2026 auront lieu le dimanche 15 mars (1er tour) et le dimanche 22 mars (en cas de 2e tour). Vous pouvez désormais faire une demande de procuration de vote entièrement en ligne (sur ***maprocuration.gouv.fr***).

Au préalable, vous devrez avoir créé votre identité numérique et l'avoir fait certifier dans une mairie équipée d'un dispositif* de recueil servant à la délivrance des cartes d'identité et des passeports (*Villennes n'en dispose pas). Si vous n'avez pas d'Identité numérique certifiée, vous pouvez tout de même initier votre demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. Vous devrez vous déplacer dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou un consulat de votre choix pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. La démarche est aussi réalisable dans ces lieux, sans prendre rendez-vous, muni de votre pièce d'identité. À noter : le jour du scrutin, la personne qui vote pour vous n'a besoin d'aucun justificatif pour le faire.

Inscriptions sur les listes électorales

En cas de doute sur votre situation électorale, pour consulter votre bureau de vote ou pour vérifier que vous n'avez pas une procuration en cours de validité.

- ***https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34687***

Pour s'inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au 6 février 2026 mais il est recommandé de le faire au plus tôt.

- ***https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396***

Bureaux de vote

À Villennes, les électeurs sont répartis sur 4 bureaux de vote :

BV1 (Seine nord) et
BV4 (Seine sud)
en salle des arts ;

BV2 (plateau nord) et
BV3 (plateau sud)
à l'école des Sables.

Grand froid : inscription au registre vigilance

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) recense les publics les plus fragiles dans le cadre du Plan d'alerte et d'urgence. Ce dispositif concerne les situations de canicule ou de grand froid et a pour objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Tous les renseignements que vous transmettrez seront tenus strictement confidentiels. Ils ne pourront être transmis au préfet des Yvelines que lors d'un déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Le formulaire d'inscription au registre de vigilance du plan d'alerte et d'urgence est disponible sur le site de la ville et à l'accueil de la mairie.

Cantine : les élèves donnent leur avis

À l'occasion de la Semaine du goût, la Municipalité a mis en place un dispositif ludique, destiné à ce que les enfants donnent leur avis sur les repas de leur cantine.

Chaque jour de cette semaine du 13 au 17 octobre 2025, à l'issue du déjeuner, les élèves ont été invités à exprimer leur opinion sur le repas en déposant leur cuillère dans l'un des trois bacs : vert *(« j'ai apprécié le repas »)*, jaune *(« j'ai moyennement apprécié le repas »)* ou rouge *(« je n'ai pas apprécié le repas »)*.

Ce système simple et visuel a permis de recueillir des retours précieux sur la perception des repas servis dans les cantines scolaires de la commune.

Équilibre, qualité et variété

Ce sondage a eu pour objectif de mieux connaître les goûts et attentes des enfants afin d'enrichir la réflexion sur l'équilibre, la qualité gustative et nutritive et la variété des repas proposés.
Les résultats, qui varient significativement selon les âges et les écoles, ont été transmis aux représentants des parents d'élèves.

Un nouveau marché en 2026

Le lancement du projet de l'appel d'offres sur la restauration scolaire va démarrer en janvier 2026 en concertation avec les parents délégués des 4 écoles. Il vise à la mise en place d'un prestataire pour la rentrée de septembre 2026.

Au Pré-Seigneur, c'était la semaine de tous les goûts

Dans le cadre de la Semaine du Goût, l'école du Pré-Seigneur a invité trois intervenants dans ses classes pour des moments particulièrement captivants et instructifs pour les élèves :

- Sébastien Fontaine, boulanger des Villennes Gourmandes a initié les classes de CP aux secrets de la boulangerie (étapes de fabrication, types de farines, diversité des métiers).
- Marcelline Yehouenou (Ymaf Délices) est intervenue auprès de 2 classes de cycle 2 pour une découverte enrichissante du savoir-faire et des saveurs de la cuisine africaine.
- Mme Akkaya, représentante des chocolats De Neuville et parent d'élève, est intervenue auprès de 2 classes de cycle 3 et une classe de CE1/CE2. Elle a proposé une présentation passionnante du processus de fabrication du chocolat, clôturée par une délicieuse dégustation comparative avec différents dosages en cacao.

École des Sables : un projet de rénovation en concertation avec les usagers

La Municipalité a missionné le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Yvelines pour organiser une concertation avec les usagers de l'école des Sables.

Construite dans les années 1970, cette école présente des volumes généreux. Toutefois le bâtiment souffre d'un manque d'isolation et de menuiseries vieillissantes. Après études, la Municipalité a choisi la rénovation et l'extension de l'école, visant le label Bâtiment durable francilien avec Ekopolis.

Optimiser et repenser

Pour intégrer les besoins des usagers, le CAUE a animé des ateliers participatifs début 2025, réunissant enfants, enseignants, parents et personnel. Trois priorités ont émergé : améliorer la performance énergétique, optimiser les espaces intérieurs et repenser la cour. Les participants imaginent une école modulable, inclusive, lumineuse et écologique. Les enfants ont contribué via des ateliers sur la biodiversité et la désimperméabilisation des sols. La restitution de cette étude s'est effectuée, en novembre 2025, auprès des représentants de parents d'élèves, des enseignants, des agents de la mairie et du SIVM. La synthèse alimentera le cahier des charges pour la consultation du maître d'œuvre à partir d'avril 2026.

PREMIÈRE EDITION

VILLENNES SUR SEINE — Saint-Exupéry — PÉRIODE 1 SEPTEMBRE - OCTOBRE

GAZETTE

LA RENTRÉE DES CLASSES

A la rentrée nous avons chanté trois chansons pour les nouveaux CP.
On a eu deux nouvelles maîtresses MME BIGNIER et MME BARBOSA, mais aussi un nouveau maître M. FERREIRA.
Il y a eu des nouveaux élèves dans chaque niveau : nous leur souhaitons la bienvenue et qu'ils se fassent vite de nouveaux amis.
La majorité des élèves ont dit qu'ils ont aimé la rentrée.
Viktor, Paul V et Lucas

LE CLUB JOURNAL

Le club journal est né de l'envie d'écrire des élèves pour raconter leur quotidien et leur école.
Les élèves volontaires du CM1 et CM2 viennent deux fois par semaine de 11h30 à 12h00 pour élaborer leur journal.

LES RÉDACTEURS DE LA PÉRIODE 1

Victor Hachet
Lucas Rault
Jallia Gocindin Dacillé
Bayan El Abboubi
Viktor Thery Vermersh
Paul Vecaud
Lino Fuginier
Lina Elhbce
Aglaé Costa
Directrice de la publication :
Mme Le Huedé

LA SÉCURITÉ

Dans notre école nous prenons la sécurité très au sérieux.
Nous n'avons pas le droit de nous mettre debout sur les rondins de bois, sur l'estrade, sur les bancs.
Le terrain de sport est actif le midi vers 11H40.
Nous avons un mur d'escalade et il n'y a le droit que d'être deux sur le mur d'escalade.
Nous n'avons pas le droit de courir entre les potagers.
Nous avons un pont de singe et il n'y a que trois personnes qui peuvent aller sur le pont de singe.
Viktor, Paul V et Lucas

Saint-Exupéry lance sa gazette

Les élèves du club journal, organisé par Mme Le Huedé dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires, ont sorti le premier numéro du journal de l'école St Exupéry. Ils ont souhaité y mettre en avant leur école et la nouvelle cour oasis. Ils ont choisi leurs sujets, rédigé, corrigé, mis en forme, utilisé le traitement de texte mais également choisi les visuels de leur journal.

Le Père Noël au rendez-vous des gourmands

Le père Noël est venu rendre visite aux enfants des écoles maternelles de Villennes avant les vacances scolaires.
Accompagné d'élus du Conseil municipal, il a distribué des friandises à chacun des élèves. Les écoles élémentaires ont aussi eu le droit à leur ballotin, sans le père Noël cette fois-ci.

Découverte de la musique classique

Vendredi 14 novembre, dans le cadre du festival L'Envol musical au Théâtre de Poissy, 140 enfants (CM1 et CM2) des 2 écoles élémentaires de Villennes étaient invités par Demain Virtuose - Fonds Gourdon pour assister à une classe de Guillaume Coppola. Le déplacement a été financé par le Comité de la culture.

VIE ÉCONOMIQUE

Réouverture de Carrefour city : une nouvelle dynamique pour le centre-ville

Après plusieurs mois de fermeture, la réouverture du supermarché a offert un nouveau souffle au commerce local.

Cette reprise, effective depuis le 22 octobre, a été vécue comme un soulagement pour les employés et était très attendue par les commerçants locaux et l'association des commerçants tant le Carrefour city est une locomotive pour le centre-ville.

Un cœur de ville toujours attractif

Depuis 4 ans, l'activité du centre-ville a su se réinventer pour conserver son attractivité malgré le Covid, la montée du e-commerce et le départ de La Poste qui a été surmonté avec le relais-poste. Ces difficultés n'ont pas freiné le dynamisme de Villennes : plusieurs commerces (Maison Brument, Thank you Margareth, Le Bouchon des bouchers, la chocolaterie Boitel ou encore La Fromagerie de Villennes) ont vu le jour pour proposer aux Villennois une offre toujours plus variée, préservant ainsi le cœur de ville.

Younes Ishak, nouveau gérant du Carrefour city.

Le boulanger de Villennes récompensé pour ses pâtisseries

Sébastien Fontaine, boulanger des Villennes Gourmandes a été distingué lors du concours de la meilleure pâtisserie des Yvelines 2025. Sur le thème « Éclair au chocolat et opéra », il a terminé deuxième sur une soixantaine de participants. *« Je fais régulièrement des concours pour me challenger mais c'est la première fois que j'atteins le top 3 »,* savoure la boulanger villennois. Alors que la boulangerie Les Villennes Gourmandes propose régulièrement des weekends « Spécial éclair » avec une grande diversité de goûts proposés à la carte, cette distinction donne forcément l'eau à la bouche !

Les Villennes Gourmandes – 325, avenue Georges-Clemenceau - 01 39 75 81 15. Ouvert du mardi au vendredi de 6h30 à 20h, le samedi de 7h à 19h30, le dimanche de 7h à 13h30. Fermé le lundi.

Zen et Sens déménage rue Parvery

L'institut de soins esthétiques de Marie Dupuich a déménagé en fin d'année 2025. Avec une meilleure visibilité, elle propose, dans des locaux plus adaptés, les mêmes prestations : épilations, soins du visage, beauté des mains et pieds, yoga du visage et massages.

Zen et Sens : 50, rue Parvery / 06 11 64 12 32 / www.zenetsens.com / Instagram : marie_zenetsens
Ouvert du mardi au samedi, sur rendez-vous uniquement (06 11 64 12 32 ou sur Planity.fr)

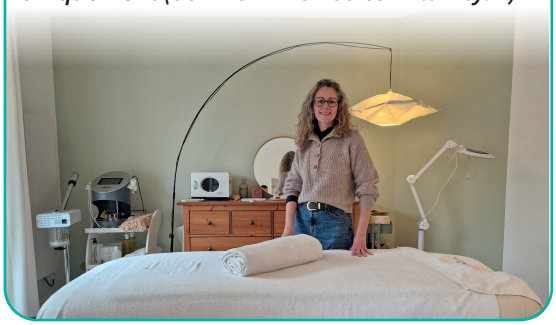

Un véhicule municipal financé par la publicité

Financée par la publicité des partenaires locaux, une voiture neuve a été mise à la disposition de la mairie dans le cadre d'une convention avec la société Visiocom.

Ce Dacia Jogger hybride est mis à la disposition des services de la mairie pour une durée de 3 ans. Le véhicule a été affecté aux services techniques, et notamment au transport des aînés, avec un objectif d'une utilisation quotidienne pour offrir aux annonceurs une visibilité maximale. En effet, si le deal permet à la mairie de ne pas engager d'investissement en matière d'achat ou de location, c'est parce que Visiocom en assure le financement par la recherche de partenaires locaux. Sur ce véhicule, 11 annonceurs* ont acheté des espaces publicitaires sur lesquels ils mettent en avant leur marque.

***Les 11 annonceurs :**

- ADG Electricité
- Agence de Villennes
- Cultura Villennes
- Dushenne père et fils
- Emphase immobilier
- Les Opticiens de Villennes
- Maboname
- MC Bat
- SCPG Bâtiment
- ST Audition
- Société Raoul Taquet

Décès du coiffeur Daniel Mégret

Coiffeur à Villennes pendant 45 ans, entre 1973 et 2018, d'abord dans la rue Parvery puis dans la rue Georges-Clémenceau, Daniel Mégret est décédé le 28 octobre 2025 à l'Ehpad La Rose des Vents. Affectueusement surnommé Columbo, aussi bien pour son physique que pour les infos qu'on pouvait entendre dans son salon de coiffure, c'était une figure du commerce local qui aura véritablement marqué Villennes et les Villennois.

Drive by Ju, un chauffeur local pour des trajets sécurisés

Du centre de loisirs au complexe sportif, Julien Angot a toujours eu une passion : le sens du service. Pendant 10 ans, il a été animateur, avant de rejoindre l'équipe des services techniques de la ville. Avec son goût pour la conduite et son naturel calme, il lance désormais son activité de chauffeur VTC. Un professionnel local, sérieux et accueillant, prêt à vous accompagner dans vos déplacements du quotidien ou sur de plus longues distances.

Que vous ayez besoin d'un trajet express, d'une conduite zen ou simplement de quelqu'un de fiable, Julien est là. Professionnel, sympathique, et surtout disponible, il transforme vos déplacements en moments agréables, sans supplément pour la bonne ambiance !

Drive by Ju / 06 73 80 40 27 / angot-julien@hotmail.fr

Village de Noël : joie et féerie

Événement incontournable de la fin d'année, le Village de Noël s'est distingué par son caractère unique : offrir un moment de convivialité et de partage familial avant les fêtes.

Avec la présence du père Noël, le manège et les balades à poney, les enfants s'en sont donné à cœur joie.

La musique était au cœur de l'événement avec une fanfare ambulante et la chorale de l'école de chant de Sylvia Schmitt.

pour petits et grands enfants

L'Atelier des lutins s'est encore imposé comme un lieu central et fédérateur grâce aux activités créatives proposées par ses intervenants bénévoles, dont ceux de la bibliothèque Émile-Zola ou des associations Cameleon Factory et Osmose.

Parents d'élèves, associations solidaires, exposants artisanaux ou alimentaires … aux quatre coins du centre-ville, les stands ont permis d'avoir des idées pour Noël ou de se régaler sur place.

Curiosité du village : des télécabines ont été installées par l'association des commerçants (ACAV) place François-Gourdon.

Le jumelage avec l'Écosse se vit ici et là-bas

Entre le voyage du Conseil municipal des jeunes (CMJ) et le repas de la Saint-Andrew's organisé par le comité de jumelage, la fin d'année a été marquée par les liens forts entre Villennes et Largo.

Fin octobre, le projet du CMJ a abouti sur un séjour inoubliable en Écosse. Au programme, une première escale à Largo, notre ville jumelle pour une rencontre avec la municipalité, une visite des différents points d'intérêts de la ville, une rencontre organisée par la bibliothèque avec le descendant d'Alexander Selkirk, marin écossais qui a inspiré l'histoire de Robinson Crusoé, et une soirée Ceilidh avec apprentissage des danses écossaises.

Edimbourg après Largo

Les jeunes Villennois ont ensuite pris la direction d'Édimbourg, la capitale, avec au programme une visite du parlement écossais rythmée par un échange avec la députée Jenny Gilruth, chargée des affaires scolaires, puis une présence lors des questions posées au gouvernement. S'en sont suivis une visite du château d'Édimbourg, des lieux emblématiques de la création des livres Harry Potter, d'Arthur Seat, du Royal Mile & Old Town, puis une session shopping à Victoria Street / Grassmarket.

« C'est pour ce genre de moments qu'on fait un jumelage »

« Nous sommes vraiment contents car tout a bien fonctionné : une très belle ambiance et de beaux échanges. C'est pour ce genre de moments qu'on fait un jumelage, s'est satisfait Michel Tardivat, président du comité de jumelage Villennes-Largo. *Je pense qu'ils garderont en mémoire la réunion avec la députée. Son accessibilité, dans un lieu pourtant si impressionnant, nous a tous marqués. »*

Financé par la commune et par les recettes de l'association Le CMJ en action, subventionné par la Caisse d'allocations familiales (CAF), le séjour n'a rien coûté aux familles des jeunes élus.

St Andrew's, le début d'une success story

Pour sa deuxième édition, la Saint-Andrew's organisée par le comité de jumelage a connu un véritable succès dimanche 30 novembre à la salle des arts. Près de 120 personnes ont mangé et dansé à la mode écossaise. L'événement s'est déroulé sous la présidence de Jamie Campbell, directeur du bureau du gouvernement écossais en France. Tristan Cledat, directeur du conservatoire de Poissy et membre du 92th North Fox Pipe Band, a assuré l'ambiance musicale avec sa cornemuse tandis que les danses étaient menées par le Heather Group sous la direction d'Alice Le Polles.

Le Local labellisé ONZ17

Le Local, la structure jeunesse du Syndicat intercommunal Villennes–Médan (SIVM), vient d'obtenir le label ONZ17, attribué par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), la Caisse d'allocations familiales (Caf) et la Mutualité sociale agricole (MSA). Cette distinction reconnaît la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposés aux adolescents du territoire. Au quotidien, Le Local est un lieu où les jeunes peuvent se retrouver, échanger, monter des projets et être accompagnés dans leurs idées, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant et bienveillant, attentif à la prévention des comportements à risques. Depuis le début du mois de septembre, Le Local est également devenu Relais information jeunesse. Les adolescents peuvent ainsi y trouver des réponses à leurs questions (orientation, loisirs, engagements, aides, santé, etc.) et être orientés vers les structures ou dispositifs les plus adaptés à leurs besoins.

Passe le Bafa à Villennes

Le Local et la mairie de Villennes, en partenariat avec l'IFAC (Institut de formation, d'animation et de conseil), proposent une session de formation au Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Ce brevet permet, à partir de 16 ans, d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou accueils de loisirs.

Du 18 au 25 avril 2026 à la Maison des associations. Tarif : 300 €
Inscriptions : lelocal1117@gmail.com

Récompense aux bacheliers

Samedi 11 octobre, les bacheliers villennois de 2025 ont été reçus et mis à l'honneur en mairie.

Quand les CMJ se défient

Samedi 22 novembre, au complexe sportif David Douillet de Chanteloup-les-Vignes, les Conseils municipaux des jeunes (CMJ) de plusieurs villes voisines ont participé à une rencontre conviviale qui leur a permis de défier sur plusieurs petits jeux sportifs et citoyens. Un moment d'échange auquel les élus des villes concernées ont également participé.

SENIORS

Semaine bleue, semaine des seniors heureux

Sous l'impulsion du CCAS Seniors, la Semaine bleue, du 6 au 12 octobre 2025, a été marquée par la mise en place de nombreuses activités conviviales dédiées aux aînés.

- Lundi 6 octobre : goûter de bienvenue et conférence "Seniors et alors ?" avec l'Association locale de développement solidaire (ALDS).
- Mardi 7 octobre : loto en salle du Conseil municipal et atelier d'art floral.
- Mercredi 8 octobre : mercredi bleu organisé par le centre de loisirs L'Ile aux enfants avec l'accueil des mamies des Winzins, les enfants accueillis dans la section élémentaire dans l'enceinte de l'école Pré-Seigneur.
- Jeudi 9 octobre : sortie cinéma.
- Vendredi 10 octobre : visite de la Maison Émile-Zola.
- Dimanche 12 octobre : sortie au théâtre Fontaine pour *Mon Jour de chance.*

Une fin d'année dans la joie et la convivialité

Les seniors ont pu partager un moment festif lors du traditionnel repas de Noël à la salle des arts.

Visite de Notre-Dame

Jeudi 20 novembre, le CCAS Seniors a organisé une visite de la cathédrale Notre-Dame de Paris avec les seniors villennois.

2026 À réserver dès maintenant !

Evénements réservés aux seniors de plus de 65 ans

- **Jeudi 15 janvier**
  Galette des rois
  13h45 à la salle des arts
- **Vendredi 6 février**
  Jeux de société / collation
  14h à la salle des arts
- **Mardi 17 février**
  Art floral
  Thème : centre de table
  14h30 à la salle Magnet (maison des associations)
- **Théâtre et visite guidée de la cathédrale Notre-Dame de Paris**
  Programmation à venir

Inscriptions à seniors@ville-villennes-sur-seine.fr ou à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40).

Pour faciliter l'organisation des événements, pensez à vous inscrire dès que possible.

Réouverture de la résidence senior

Après la liquidation judiciaire de la résidence située avenue du Général-de-Gaulle en mars 2025, le bâtiment va rouvrir ses portes début 2026, repris par la société Cosy Diem. Les visites sont possibles dès maintenant. Pensée pour accompagner les seniors actifs au quotidien, la résidence propose un cadre de vie confortable et sécurisé. Les résidents profitent d'une large gamme de services dédiés au bien-être et à la convivialité, avec notamment un restaurant chaleureux, des espaces communs accueillants, des lieux de détente et un programme d'animations varié favorisant les échanges et les rencontres.

Du T1 au T3

Les appartements, du T1 au T3, ont été conçus pour répondre aux attentes de chacun. Modernes, lumineux et fonctionnels, ils disposent pour la plupart d'espaces extérieurs tels que jardin, balcon ou terrasse, afin de profiter pleinement de l'environnement verdoyant de Villennes.

Villa Aubrière / 763 Avenue du General Charles de Gaulle
d.banse@cosydiem.fr
https://www.cosy-diem.fr/residences/villennes-sur-seine/villa-aubriere

La politique sportive de Villennes encore distinguée

Après avoir acquis 3 lauriers en 2022, Villennes a été à nouveau honorée par le label Ville active et sportive avec le maintien de sa distinction.

La neuvième cérémonie nationale de remise du label Ville Active et Sportive s'est déroulée jeudi 31 octobre 2025 à Nice en présence de Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Lors de cet événement, la commune de Villennes a été distinguée par le maintien de ces 3 lauriers.

Jean-Pierre Laigneau, maire de Villennes, et Jean-Yves Morin, conseiller municipal délégué aux Sports, avec les agents du service Action sportive et ceux du pôle Entretien des infrastructures de loisirs des Services techniques.

En France, seules 145 villes sont à ce niveau. Villennes est, avec Chevreuse, une des deux communes yvelinoises de moins de 6 000 habitants à l'avoir obtenu, ce qui la place devant des villes plus grandes comme Maisons-Laffitte ou Carrières-sous-Poissy (2 lauriers) et juste derrière des communes importantes du département comme Saint-Germain-en-Laye ou Elancourt (4 lauriers).

Un gage de qualité

Co-fondé en 2017 par l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) et l'Union sport & cycle (USC), le label Ville Active et Sportive récompense les initiatives et politiques des communes en faveur du développement de l'activité physique et sportive pour toutes et tous. Il apporte une reconnaissance à leur engagement volontariste, ainsi qu'à l'énergie déployée par les élus en charge du sport, leurs équipes et les acteurs du sport sur le terrain. Les soutiens du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et de l'Agence nationale du sport garantissent sa pérennité et sa légitimité.

Un nouveau souffle pour le Villennes Élite Taekwondo

Le club entame une phase de restructuration sous la présidence de Fabien Mevel, dont l'objectif est clair : pérenniser l'association et stabiliser son organisation.
Cette dynamique s'accompagne d'une volonté forte de développement, tant en nombre d'adhérents qu'en formation et en compétition. Pour y parvenir, le président peut compter sur Romarick Roux, directeur sportif et enseignant principal, ainsi que sur Sacha Guyot et Eptisseme Behraoui, stagiaires en formation d'instructeur fédéral, preuve que le club souhaite renforcer l'acquisition de compétences de ces encadrants.

Parmi les priorités : ouvrir de nouveaux créneaux, notamment des cours de self-défense, des séances de préparation aux passages de DAN et à la compétition. Avec le soutien de la mairie, des créneaux au dojo ont été élargis et ajoutés ponctuellement afin d'organiser ces activités.

Le club prévoit aussi la création de rencontres sportives et la mise en place de stages. Une nouvelle ère commence !

Les atouts sportifs de Villennes

Des équipements sportifs nombreux et diversifiés

- Un complexe sportif riche avec 1 salle omnisports, 2 salles d'escalade, 1 salle d'arts martiaux, 1 salle de danse, 2 terrains de football (dont un synthétique), 8 courts de tennis (5 couverts, 3 extérieurs), 1 city-stade, 1 espace dédié à la pétanque avec plusieurs terrains.
- Une aire de fitness extérieure et un parcours santé
- Une base nautique sur la Seine dotée de nombreuses activités (paddle, canoë-kayak, aviron, ski nautique)
- Un golf
- Un centre équestre

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de 2 pistes de padel a été attribué. Les travaux devraient débuter courant 2026.

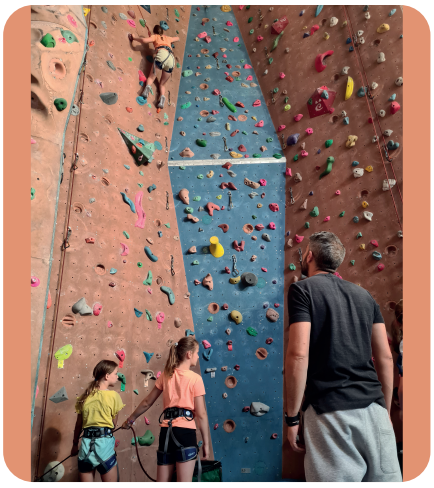

Une offre intergénérationnelle et inclusive

- Avec l'École municipale des sports (EMS) et les Activités physiques et sportives (ACS), des activités pour toutes les générations : enfants, adultes, seniors.
- 25 associations sportives, dynamiques et variées, soutenues par la commune
- Des événements phares comme la Foulée Villennoise ou le Grand 8 d'aviron
- L'accueil de parasportifs dans différents clubs comme le judo, la danse, la course à pied, l'aviron.
- Le développement du sport-santé par la commune et par certaines associations

Un cadre naturel exceptionnel pour le sport extérieur

- Située entre Seine et coteaux boisés, Villennes est un terrain de jeu idéal pour la course à pied, le cyclotourisme et les activités de plein air.

Off golf, un nouveau concept ludique à Villennes

C'est une offre innovante et accessible à tous dans un nouvel espace qui réinvente le practice de golf classique en y ajoutant une forte dose de divertissement, de technologie et de convivialité. Pour le côté ludique, on se rapproche d'une partie de bowling. Le practice est doté de cibles qui s'éclairent ou réagissent quand on les touche. Les espaces sont décorés selon des thèmes différents pour donner une ambiance immersive.

En plus des traditionnelles activités du golf et de son bar-restaurant, cette activité a pour ambition de capter une nouvelle clientèle d'actifs pour des afterworks ou des familles à la recherche de nouvelle activité de loisirs.

Ouvert du mercredi au samedi soir de 16h à 22h
et le dimanche de 11h à 18h.
Infos : https://bluegreen.fr/villennes/

EN IMAGES

Halloween : Villennes à l'heure mexicaine

Avec la projection du film *Coco* à la salle des arts, un défilé de petits monstres dans le centre-ville et des ateliers de créations de masques en bibliothèque, Halloween a connu comme tous les ans un succès diabolique à Villennes.

Un automne de toutes les couleurs

Avec Octobre rose (Ventes de roses et atelier photo) et Novembre bleu (pose de signalétique sur les rond-points), la solidarité s'est déclinée de toutes les couleurs ces derniers mois.

Les expositions, c'est aussi pour les enfants

Que ce soit dans le cadre du mois du handicap, avec une exposition collégiale proposée par plusieurs artistes en situation de handicap, ou à l'occasion de l'exposition annuelle Nature en scène des Photophiles, les écoles villennoises et le centre de loisirs viennent régulièrement découvrir différentes formes d'art dans la salle Fordan.

Les Chrismettes ont réinterprété les plus belles chansons de Noël et des tubes de Disney à l'occasion du traditionnel concert de Noël proposé gratuitement par la Municipalité.

Une soirée en souvenir de Marcel Azzola

Organisé par le Comité de la culture, le concert en hommage à Marcel Azzola, l'un des plus emblématiques accordéonistes français, qui a longtemps vécu à Villennes, a offert un voyage musical en trois séquences animées successivement par Sandra et Éric Bouvelle (chansons françaises), Laurent Derache et Matthieu Chazarenc (Jazz), puis par Lina Bossati et Éric Bouvelle (musiques de films, danses et compositions).

Bibliothèque Émile-Zola

Des animations qui font vivre les mots

Avec la Dictée villennoise ou la rencontre organisée à l'occasion de la sortie du livre *On se retrouvera comme hier* d'Anne-Laure Rusak, la bibliothèque propose des moments d'échanges toujours prisés par les Villennois.

Un logiciel commun aux établissements de GPS&O

Dans le cadre de la politique de mise en réseau des bibliothèques du territoire de la GPS&O, la mise en place d'un logiciel commun est une étape permettant d'adopter un outil de travail performant, adapté aux missions de bibliothécaires, et d'uniformiser les pratiques liées au logiciel (catalogage, inscriptions)

Depuis le début de l'année 2025, des copies de bases de données, des tests de compatibilité, des sessions de formation des agents ont été menées avec l'objectif d'une migration vers le nouveau logiciel en février 2026. Celui-ci sera financé entièrement par GPS&O, faisant économiser à la commune le prix de la licence actuelle (1575,45 € en 2025).

Un groupe 100% masculin pour changer le regard sur la danse

Créé en 2014 au sein de l'ASV Danse, le groupe Tel qu'il est réunit une vingtaine d'hommes autour de la danse contemporaine et souhaite casser les stéréotypes de genre.

Oui, on peut être un garçon et aimer la danse ! C'est le cœur du message véhiculé par Tel qu'il est, un groupe de danseurs 100% masculin, âgés de 14 à 60 ans, issu de l'ASV Danse. *« Tout a commencé avec des ateliers parents-enfants que j'initiais en parallèle des cours,* raconte Sarah Lamy, chorégraphe et professeur de danse pour l'Association sportive de Villennes. *Il y avait majoritairement des mamans puis quelques papas ont joué le jeu. Un premier groupe s'est formé avec 6 d'entre eux. »*

© Crédit photo : Florent Mahiette.

La notion de collectif

Le groupe a ensuite évolué et s'est agrandi, démocratisant ainsi le fait de voir des garçons qui pratiquent la danse. *« D'abord composé de papas sportifs, le groupe a ensuite accueilli des membres venus de milieux différents mais qui sont unis par la notion de collectif,* poursuit Sarah Lamy. *Il y a désormais plus de jeunes, dotés d'une meilleure technique, et qui tirent le reste du groupe vers le haut. L'inclusion est aussi au cœur de notre projet avec des garçons en situation de handicap. »*

Une démarche sociétale

Au-delà des aspects sportifs et culturels, Tel qu'il est a désormais développé une démarche sociétale visant à passer des messages sur la déconstruction des genres. Entourée d'adolescents membres du groupe, Sarah Lamy propose dorénavant des interventions en milieu scolaire sur le thème « Voir autrement, choisir librement », comme ce fut le cas en ce début d'année scolaire à l'école Pré-Seigneur. Une approche que l'on retrouve également dans *À dos d'hommes*, un spectacle articulé autour des thématiques de la masculinité et de la transmission et actuellement présenté à l'occasion de plusieurs concours ou représentations.

Formation gratuite pour les associations

En octobre, la Municipalité a offert aux responsables d'associations bénéficiant de locaux à la Maison des associations la possibilité de profiter d'une formation de sensibilisation aux gestes qui sauvent et à la prévention incendie dispensée par la Protection Civile des Yvelines.

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-ZOLA

Mercredis 14 janvier, 11 février, 11 mars
/ 10h30 (2-4 ans) et 17h (5-7 ans)
Petites et grandes Zoreilles
Histoires et comptines pour les petits et les plus grands

Fermeture exceptionnelle du mardi 2 au samedi 8 février inclus
(changement de logiciel de gestion de la bibliothèque, en vue de l'intégration au réseau des bibliothèques de la communauté urbaine GPS&O).

Du 17 février au 28 mars
Concours de poésie
(dans le cadre du Printemps des poètes)
Dans le cadre de l'événement national créé pour encourager tout un chacun à s'exprimer de manière poétique sur un thème donné, la bibliothèque organisera un concours de poésie à deux catégories – adulte et jeunesse. Le thème de l'édition 2026 sera : « La Liberté. Force vive, déployée. »
Du 17 février au 21 mars : remise des œuvres
Du 21 au 28 mars : votes du public
Samedi 28 mars (après-midi) : remise des prix par catégorie et goûter

Mercredis 18 février / 16h
À pas contés
Mini-spectacle pour les enfants à partir de 4 ans

Samedi 4 avril / 11h
Fête du printemps
Animations et loisirs créatifs dans le cadre de la Chasse aux œufs dans le parc de la mairie

SORTIES

Vendredi 9 janvier / 19h
Salle des arts
ÉVÉNEMENT – Cérémonie des vœux du maire

Samedi 10 janvier / 10h-13h
Place François-Gourdon, à côté de la halle du marché
ATELIER VÉLO
Réparation et entretien de vélos par le Collectif villennois pour la Transition (CVT)

Samedi 17 janvier / 20h30
Salle des arts
THÉÂTRE - *La Séance*
Spectacle totalement improvisé de l'Alibi du mardi, de et avec Anthony Lepinay. Invité : Léandre Philippon. ***Entrée : 8 €. Rés. : lalibidumardi@gmail.com***

Du 23 janvier au 1er février
Salle Fordan
EXPOSITION – *Du geste à la couleur*
May Birkel, Dora Mianikov, Sylvie Sicard, Elena de Lora
Quatre artistes villennoises s'associent pour une exposition haute en couleur, explorant, chacune avec sa personnalité et ses techniques, l'énergie de la couleur à travers différentes thématiques qui leur sont chère : le portrait, l'amitié, la forêt, le mouvement, etc.
Vernissage vendredi 23 janvier à 19h.

Dimanche 25 janvier / 17h
Salle des arts
MUSIQUE - Martin Jaspard
Récital de piano proposé par le Comité de la culture, dans le cadre des Soirées Musicales de Villennes
Né en 2005, Martin Jaspard est un musicien complet aux multiples facettes. À seulement seize ans, il est admis au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Passionné par la création et la musique contemporaine, il obtient un prix spécial au Concours de Collioure 2022 et aime jouer les œuvres des grandes figures de son entourage musical (Thierry Escaich notamment). Il se produit en soliste ou chambriste en France, mais aussi en Allemagne, Belgique et aux Pays-Bas. Il enregistre actuellement son premier disque consacré à des œuvres de Mozart et Brahms.
Programme : Maurice Ravel : Pavane pour une infante défunte / Claude Debussy : Étude pour les sonorités opposées / Martin Jaspard : Vers les cieux / Gabriel Fauré : In Paradisum / Modeste Moussorgski : Tableaux d'une exposition.
Tarifs : 25 € / 10 € pour les étudiants / Gratuit pour les moins de 18 ans
Réservation : les.soirees.musicales@gmail.com / 06 98 22 27 07

Vendredi 30 janvier / 20h30
Salle des arts
THÉATRE – *L'Homme et le Pêcheur*

De Jean-Marc Catella, Ciro Cesarano et Fabio Gorgolini, avec Ciro Cesarano et Paolo Crocco
L'Homme et le Pêcheur est une comédie contemporaine qui questionne un des paradoxes de l'être humain : ce besoin de devoir perdre ce qu'il possède pour en mesurer toute sa valeur.
Sur un ponton suspendu, un pêcheur croise le chemin d'un homme, la corde au cou et une pierre à la main. La discussion qu'ils engagent révèle assez vite que rien n'est comme il paraît. L'étang paisible se transforme en océan déchaîné où deux pauvres marins font naufrage. Un chasseur à la recherche d'une proie arrive avec son chien hypocondriaque et pacifiste.
Où sommes-nous ? Dans la vraie vie, dans une salle de théâtre ou dans les méandres de l'esprit torturé d'un homme ?

Tarifs : catégorie B (15€/10€ pour les moins de 12 ans)
Réservation : https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/446898

AGENDA

Dimanche 1er février / 17h
Salle des arts
MUSIQUE - *De Django à Piaf*
Carte blanche à Sandra Bouvelle : concert de jazz manouche, de Django à Piaf, avec un plateau d'artistes de renommée : Pierre et Richard Manetti, Romane, (guitares), Éric Bouvelle (accordéon) et Jérémie Arranger (contrebasse).

Tarif : 20 € / Moins de 16 ans : 10 €
Réservations : 06 86 43 63 70.

Samedi 7 février / 20h
Salle des arts
MUSIQUE - La Villennes Jam session
Organisée par AZ Musique.

Entrée : 7 euros avec une boisson incluse.
Tél. : 07 65 63 96 43

Dimanche 8 février / 16h
Salle des arts
THÉATRE - *Germinal*

D'après Émile Zola, par le Krizo Théâtre
C'est une histoire de mineurs. C'est une histoire de lutte sur fond de crise industrielle.
C'est une version légère pleine d'humour et d'amour, d'émotions et de charbon...

Durée 1h20 - Tout public (dès 8 ans). Plein tarif : 12€ tarif réduit : 8 €

Renseignements : krizotheatre@yahoo.fr / 06 07 22 26 65

Samedi 14 février / 10h-13h
Rue du Pré-aux-Moutons, devant le complexe sportif
ATELIER VÉLO
Réparation et entretien de vélos par le Collectif villennois pour la Transition (CVT)

Du vendredi 20 au dimanche 22 février
Espace des arts
EXPOSITION - Championnat de France photo monochrome

Les Photophiles de Villennes accueillent les 32 meilleurs clubs photo de la Fédération photographique de France. Jugement de 960 photos.

Entrée libre pour assister au jugement et voir les photos. Résultats et remise des prix le dimanche 22 février à 10h30.

Journée internationale des droits de la femme

Dimanche 8 mars / 17h
Salle des arts
THÉATRE - *George Sand, histoire de ma vie*

Spectacle théâtral conçu, mis en scène et interprété par Françoise Guionie et Philippe Abraham de la Compagnie Coup de Théâtre 96

« À travers ce spectacle, nous voulons présenter ce personnage qui, en plein 19° siècle, décide de vivre pleinement sa vie de femme, osant déjà ce que nous osons encore à peine de nos jours. On ne naît pas George Sand, on le devient... Nous découvrirons donc Aurore Dupin (future G. Sand), telle qu'elle s'est construite, en passant par les douleurs et les joies de l'enfance, les doutes de l'adolescence, les heurts et bonheurs de son éducation et de sa famille, l'émergence de ses convictions et de ses idées, l'étroitesse de sa vie de femme mariée et la montée à Paris, pour devenir enfin George Sand. » Philippe Abraham.

Tarifs : catégorie C (10€/5€ pour les moins de 12 ans)
Réservation : https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/446898

Saint-Valentin

Vendredi 13 février / 20h30
Salle des arts

THÉATRE - *Les Femmes ont toujours raison, les hommes n'ont jamais tort*

Comédie de Sophie Depooter et Sacha Judaszko
Si vous êtes en couple… Vous allez le rester ! Si vous êtes célibataire… Profitez-en, ça ne va pas durer ! Qui n'a jamais eu envie de jeter son mari avec les encombrants ? Qui n'a jamais eu envie de découper les robes de sa femme ? Vivre à deux revient à traverser un champs de mines : Les petites manies, la belle famille, les enfants, ...
Lucas et Julie vous montrent sans filtre et sans tabous comment éviter tous les pièges ! On ne sait pas dans quel état vous entrerez dans la salle, mais on sait qu'en sortant, vous serez prêts à célébrer les noces de diamant. 100% des couples ont tenté leur chance... Et pour les célibataires... Prenez des notes.

Tarifs : catégorie B (15€/10€ pour les moins de 12 ans)
Réservation : https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/446898

Du 11 mars au 25 mars
Salle Fordan
EXPOSITION - Peinturelure
Passionnés par le mouvement et la vibration de la couleur, les artistes de l'Atelier Peinturelure de Villennes présentent leur exposition biennale.
Vernissage vendredi 13 mars à 18h.

Samedi 14 mars / 10h-13h
Rue des Cerisiers, à côté de la place des Coquelicots (Fauveau)
ATELIER VÉLO
Réparation et entretien de vélos par le Collectif villennois pour la Transition (CVT)

Samedi 29 et dimanche 30 mars
Espace des arts
ÉVÉNEMENT – Salon du chocolat et des gourmandises
Organisé par le Lions club Villennes Médan

Dimanche 29 mars / 17h
Salle du conseil municipal
MUSIQUE - David Lively

Récital de piano proposé par le Comité de la culture, dans le cadre des Soirées Musicales de Villennes.

Pianiste franco-américain, David Lively est passionnément attaché aux patrimoines musicaux de ses deux pays. Exceptionnellement doué, il est aujourd'hui reconnu comme l'un des plus grands interprètes des compositeurs américains du XXe siècle et nous fait l'honneur de sa venue à Villennes. À cette occasion, David Lively nous présentera un programme franco-américain, avec ses compositeurs fétiches tels que Ravel, Debussy, mais également des compositeurs américains qu'il aime faire découvrir comme Gottschalk ou Griffes.

Tarifs : 25 € / 10 € pour les étudiants / Gratuit pour les moins de 18 ans

Réservation : les.soirees.musicales@gmail.com / 06 98 22 27 07

CARNET

Naissances

AL KHALED Elias, 8 septembre
DEJAEGHERE Natacha, 13 septembre
PENIN Pierre, 3 octobre
MOYSON Gabriel, 20 octobre
HUMBERT Léonie, 25 octobre.

Mariages

DJOPOH Aguibahi et DESCAS Laetitia, 8 novembre 2025.

Décès

DE BELLEFONTAINE Jeanine, 12 décembre.

Ces données sont fournies par le service État civil de la mairie de Villennes-sur-Seine. Les listes ne sont pas exhaustives puisque les publications des informations sont soumises à l'accord préalable des personnes concernées ou de leur famille.

Du 1er au 19 avril
Salle Fordan
EXPOSITION – *La Planète des songes*

Jean Gounin, peinture, et Annie Gavériaux, sculpture

Une exposition originale qui mêle avec harmonie les tableaux surréalistes de Jean Gounin aux sculptures d'argile d'Annie Gavériaux. Des peintures pleines de mystère, qui fonctionnent comme des poèmes, associés à des petits personnages tout en tendresse, qui nous racontent une histoire…

Vernissage vendredi 3 avril à 18h.

Samedi 4 avril / 11h
Parc de la mairie
ÉVÉVENEMENT - Chasse aux œufs

PRATIQUE

Ouverture de la mairie les samedis (9h-12h30) :
Samedis 3 et 17 janvier, 7 et 21 février, 7 et 21 mars, 4 et 18 avril.

Conseil municipal :
Jeudi 5 février à 20h15 en salle du Conseil municipal

Élections municipales
1er tour : dimanche 15 mars
2e tour : dimanche 22 mars
Infos page 11.

Permanence juridique
Samedis 17 janvier, 7 février, 21 mars et 4 avril.

Collecte des déchets
Pour connaître votre calendrier personnalisé des différentes collectes en fonction de votre adresse, téléchargez l'application Infos déchets GPSEO ou rendez-vous sur https://gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets.

Collecte des sapins
Du 26 décembre 2025 au 20 janvier 2026.
En apport volontaire sur points fixes : avenue du Maréchal-Foch en bas du parc Fauvel, rue du Pré-aux-Moutons devant le complexe sportif, et rue des Blés-d'Or (au fond de la rue) à Fauveau.

Collecte de sang
par l'Établissement français du sang (EFS)
Lundi 2 mars 2026, 15h-19h30 à la salle des arts (place de la Libération).
Uniquement sur rendez-vous
https://efs.link/9QBAX

TRIBUNES

Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Une équipe engagée pour l'avenir de notre ville

Pendant la trêve de Noël, de nombreux projets monopolisent notre attention :

- La sécurité : embauche d'un ASVP, choix d'un maitre d'œuvre pour mettre à niveau le réseau des caméras.
- Les infrastructures : la CU finance la réfection du mur rue du Coquart, sans pénaliser l'activité du cabinet dentaire. La rue De Gaulle est refaite après enfouissement des réseaux. Le maitre d'œuvre pour la réparation de l'église est choisi. Une voie vélos-piétons est dessinée entre Villennes et Orgeval.
- L'amélioration de l'environnement : l'accès à la Seine, port de la Nourrée est validé avec SMSO. La convention pour dessiner les contours Sud de la Ville est signée avec des urbanistes.

Nous restons fiers de nos agents qui ont confirmé le label Ville active et sportive et obtenu le label exceptionnel 3 fleurs Villes et Villages Fleuris.

Notre ambition est intacte : bâtir sérieusement, sans populisme ni fausse promesse, une ville solidaire et attractive.

Jean-Pierre LAIGNEAU
Liste majoritaire
Bien vivre à Villennes autrement

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

Que nos vœux pour notre village deviennent réalité !

Chères Villennoises, chers Villennois,
Permettez-moi de partager avec vous quelques vœux.
Je rêve d'un village où la bétonisation et les grands projets immobiliers s'arrêtent,
où nos routes sont réparées durablement,
où nos trottoirs permettent de circuler sereinement,
où la sécurité devient une priorité,
où voitures et bus respectent les limitations de vitesse,
où l'éclairage public est rétabli toute la nuit,
où les habitants sont réellement écoutés,
où nos commerces de proximité sont soutenus,
où nos écoles et la jeunesse sont accompagnées,
où le sport et la culture sont valorisés et les équipements entretenus,
où nos espaces verts et nos arbres sont préservés,
où nos impôts cessent d'augmenter,
où l'argent public est utilisé avec sagesse et responsabilité,
où chaque euro dépensé profite réellement aux Villennois.
Ces vœux sont vos aspirations quotidiennes.
Nous les porterons avec détermination et constance.
Bonne année !

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
pierre-francois@degand.info

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

Tribune non parvenue.

AGENCE DE VILLENNES

Depuis 1946

1946-2026
80 ans de confiance

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Continuons ensemble !

Nous vous souhaitons
une merveilleuse année 2026 !

Location - Vente - Gestion

AGENCE DE VILLENNES - Valérie Bossuat Roulé **01 39 75 81 25**
310, avenue Georges Clemenceau - 78670 VILLENNES-SUR-SEINE

www.agencedevillennes.com

ÉCHELLE DES DÉCIBELS

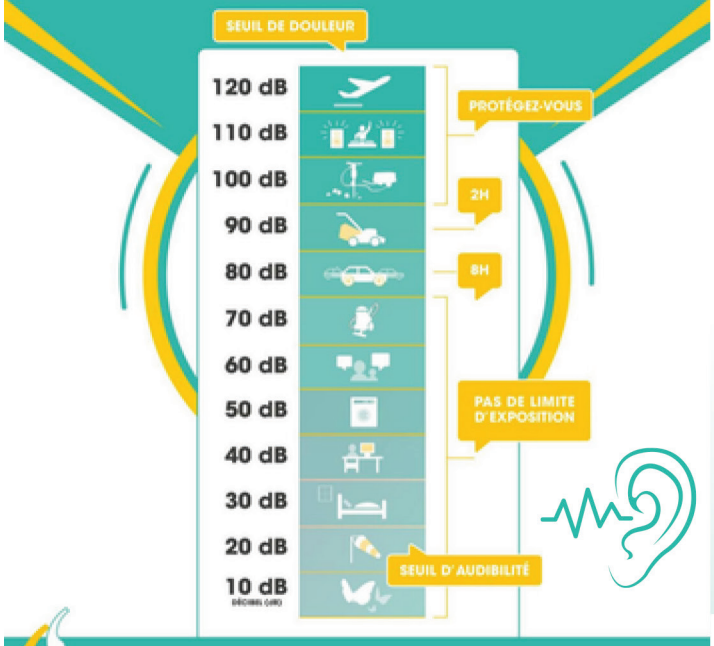

L'AUDITION EST UN SENS PRÉCIEUX QU'IL FAUT SAVOIR PRÉSERVER.
DES SOLUTIONS EXISTENT,
DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE AUDIOPROTHÉSISTE ENTENDRE.

entendre

Journée Nationale de l'audition
Jeudi 12 Mars 2026

Protéger aujourd'hui, Entendre demain.

CONSEILS
Des recommandations personnalisées pour préserver votre audition au quotidien et adopter les bons réflexes face au bruit.

PROTECTION
Des solutions adaptées pour protéger vos oreilles : bouchons, protections sur mesure et bonnes pratiques pour éviter les dommages liés au bruit.

DÉPISTAGE
Un test rapide pour détecter précocement une baisse d'audition et intervenir avant qu'elle n'impacte votre qualité de vie.

Sandra TANDETNIK, Lou PRATS
Vos audioprothésistes diplomées d'état

VILLENNES-SUR-SEINE
Maison médicale Madeleine Brès
75, Rue du Pré aux Moutons
01 85 47 00 37

Une vente réussie commence toujours par une bonne estimation.

EMPHASE IMMOBILIER

Plus de 10 ans d'estimations fiables et de ventes réussies à Villennes

J'évalue votre bien avec précision, vous conseille pour valoriser son potentiel et vous accompagne jusqu'à la remise des clés.

Vous avez un projet de vente, contactez-moi :

Sébastien ALONZI
Mob. 06 47 86 59 62 - Tél. 01 39 11 56 88
Email : agence@emphase-immobilier.com

Scannez le QR code pour obtenir une pré-estimation de votre bien dès maintenant.

Pour votre projet immobilier comme pour notre ville, nous avançons ensemble.

Emphase Immobilier est fière de contribuer au financement du nouveau véhicule hybride de la Mairie. Il circulera chaque jour pour accompagner nos aînés dans leurs déplacements du quotidien.

www.emphase-immobilier.com

SARL au capital de 30 000 € - RCS Versailles 508 684 115 - Carte transaction n° CPI 7801 2018 000 032 517